



BULLETIN d'INFORMATION MUNICIPAL

de la Commune d'UGNY LE GAY n° 10

Mercredi 30 Avril 1997

Responsable de la rédaction Jean-Paul GOYHENECHÉ

Imprimé par nos soins

éditorial

Un projet pour le territoire.
Un projet pour le village!

976 jours avant l'an 2000!

La chiffre fait frémir quand on pense à la multitude de choses qu'il nous faut entreprendre pour passer à bon port ce cap fatidique...angoissante, cette échéance.

Peut-être, mais aussi pleine d'espoir! Espoir de vivre dans un monde meilleur, moins féroce, plus harmonieux, un monde de paix et d'amitié.

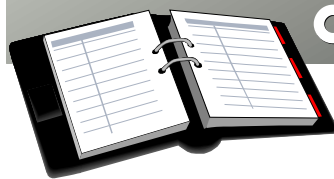
Les choses s'accroissent, en politique, comme ailleurs. Le Président de la République nous invite à élire l'Assemblée Législative de l'an 2000 autour d'un projet de gouvernement. Le Président du Conseil Général nous invite à entériner un projet de territoire, le Maire vous demande d'élaborer un projet communal.

Il faut alors que l'on soit bien clair sur la fonction du projet. Ce n'est en aucun cas du "baratin technocrate" propre à endormir l'attention des citoyens. C'est une somme d'actions et d'initiatives individuelles orientées dans la même direction. Pour user d'une métaphore maritime, construire un projet, c'est choisir un cap, avec une équipe qui manœuvre dans le même sens, et un homme à la barre.

Parmi les nombreuses directions que peut prendre le projet d'une commune, la notre ne dispose que d'options limitées. Il ne sera pas question dans notre projet de développement industriel, de politique de logements, de centre culturel... Notre première richesse réside avant tout dans notre environnement!

L'espace rural qui nous entoure est un potentiel qu'il faut préserver, mais aussi développer! Nos bois, nos chemins, nos ruisseaux, bref, notre petit coin de terroir est notre seule richesse! A nous de le mettre en valeur! C'est le projet que je vous propose!

Le Maire, Jean-Paul Goyhénèche.



agenda

Les dates qu'il faut retenir.

VENDREDI 2 MAI

Le Conseil Municipal d'Ugny le Gay se réunit pour délibérer sur le projet de territoire proposé par le DIVOR.

JEUDI 8 MAI

Commémoration de l'anniversaire de l'armistice du 8 Mai 1945. Tous les habitants du village sont invités à 11 heures 30 au monument aux morts du village

DIMANCHE 11 MAI

Le Comité des Fêtes organise sa randonnée annuelle sur les chemins des environs, renseignements et inscriptions à la Mairie.

DIMANCHE 25 MAI ET 1° JUIN

**Elections législatives.
"VOTER EST UN DROIT,
C'EST AUSSI UN DEVOIR!"**

DIMANCHE 8 JUIN

Terroirs & Randonnées organise un grand rassemblement à VILLEQUIER AUMONT pour faire connaître ces circuits.

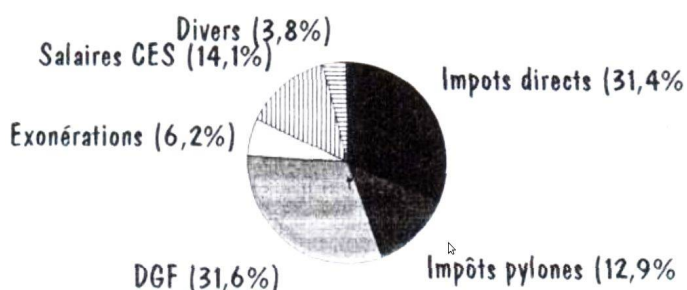
les travaux du conseil municipal...

Le 4 Avril dernier, le Conseil Municipal d'Ugny le Gay se réunissait pour voter le Budget primitif de l'année 1997. Après avis de la commission des finances constituée de Mr MENNECART Jean et Mme LANGLET Josseline, le Maire présentait un budget en équilibre qui ne voyait pas de grands bouleversements par rapport à celui de l'année 1996, au niveau du fonctionnement. Au niveau de l'investissement par contre, alors que les années 1995 et 1996 avaient été des années très modestes, l'année 1997 se voit doter de 180 000 francs d'investissement. En effet, les dossiers sur ces projets, discutés et préparés l'année dernière, sont maintenant bouclés. Ils ont été envoyés à la Préfectures et ont obtenu de bonnes subventions, ce qui permet au Conseil Municipal de procéder aux travaux de rénovations et d'équipement qu'il avait envisagés à travers ses projets.

Le 11 Avril, le Conseil Municipal devait se réunir à nouveau pour voter le taux des 4 taxes. Le Maire avait en effet oublié de les faire voter le 4 Avril. Le débat portait sur la nécessité ou non d'augmenter les impôts locaux. Le Maire ne jugeait pas utile de le faire tant que le budget, voté en équilibre, dégage suffisamment d'excédent pour pouvoir financer les investissements. La perspective d'une augmentation est pourtant envisagée si certaines charges supplémentaires viennent se greffer au budget Municipal: augmentation du transport et du traitement des ordures ménagères ou entretien et nettoyage des ruisseaux par exemple...

Les recettes de la communes, au niveau du fonctionnement s'élèvent donc à 541 555 Francs.

Le tableau ci-dessous vous montrent la répartition des sources des recettes: Il faut remarquer que le produits des 4 impôts locaux ne couvre que 31% des dépenses de la communes, les autres recettes provenant des aides de l'état.



la vie du village...



Les anciens combattants ACPG-CATM en réunion à Ugny le Gay.



Le samedi 1^{er} Mars, les anciens combattants du ACPG-CATM se réunissaient à Ugny le Gay pour une réunion cantonale ayant pour objet l'organisation de leurs nombreuses activités. Il était d'ailleurs question entre autres de l'éventualité de créer, ou plutôt de réactiver une section d'anciens combattants dans le village, car cette section très active il y a quelques années est maintenant en sommeil.

Inauguration du nouveau secrétariat de Mairie.

Le vendredi 11 Avril, les conseillers et les membres du personnel communal inauguraient les nouveaux locaux du secrétariat de Mairie.

En effet, dans ces prévisions de travaux pour 1997, le Conseil Municipal avait décidé de transférer le secrétariat au rez-de-chaussée pour faciliter son accès aux personnes âgées. En effet la montée de l'escalier s'avérait pénible pour beaucoup d'entre elles.

Les employés communaux ont donc remis à neuf les deux salles de l'ancien logement de fonction de l'instituteur, pour que les administrés puissent profiter d'un cadre agréable et soigné lorsqu'il viennent à la Mairie. MM Lucquiaud et Bonnard Emile ont donc bien oeuvré pour notre commune, félicitations, Messieurs!

RAPPEL DES PERMANENCES MAIRIE.

**Secrétaire de Mairie: le mardi de 9 h. à 12h.
le vendredi de 15 h. à 19 h. : Permanences du Maire: le Mardi, mercredi et Jeudi de 18 h. à 19h.**



Informations officielles

Ce qu'il faut savoir!

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES.

Le Conseil Général a décidé de reconduire son aide aux vacances des personnes âgées résidant dans le département. Elle est accordée entre 3 jours minimum et 14 jours maximum aux personnes en retraite ainsi qu'à leur conjoint s'il n'exerce aucune activité salariale. Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétariat de Mairie,

ORDURES MENAGERES.

Les ordures ménagères seront ramassées normalement le Jeudi 1^{er} Mai et le Jeudi 8 Mai! Sortir les poubelles la veille à partir de 20 heures.

REMEMBREMENT.

Le périmètre de remembrement définitif adopté par la commission de remembrement a été publié. Vous pouvez le consulter en Mairie, salle du Conseil aux heures de permanence.

SECHERESSE: Directives de la Préfecture.

Le Préfet de l'Aisne, dans une lettre adressée aux Maires du département met en garde sur les éventuelles conséquences de la sécheresse sur l'alimentation en eaux dans nos communes. Il y a donc lieu, sans pour autant se montrer alarmiste, faire preuve de civisme et prendre des habitudes d'économie quant à notre consommation d'eau courante. Un arrêté préfectoral est d'ailleurs en cours d'élaboration pour fixer les règles qu'il faudra appliquer en matière de consommation d'eau.

Terroirs & Randonnées

La fin du mois de Mars coïncide avec le retour du Printemps. A cette occasion Terroirs et randonnées prenait l'initiative de l'opération **"NETTOYAGE DE PRINTEMPS"** sur les communes de VILLEQUIER AUMONT et d'UGNY LE GAY. Armés de sacs poubelles, escortés par les tracteurs des bénévoles, nos joyeux militants ont donc passé l'après-midi à arpenter les routes et ramassé les multiples déchets que nos concitoyens inconscients déversent quotidiennement dans nos campagnes. Se permettraient-ils ces grossiers personnages de déverser leurs ordures dans leur salle à manger?

NOTRE TERROIR EST AUSSI NOTRE MAISON!

Il faut donc là aussi faire preuve de civisme et respecter la propreté de nos routes et de nos chemins! Merci à ceux qui s'en préoccupent et qui donnent l'exemple!

LE COMITÉ DES FÊTES ANIME ET S'ANIME

JOURNEE RECREATIVE



Le comité des Fêtes d'Ugny le Gay organisait le 12 Avril dernier une journée récréative pour les enfants du village. Très bon succès de cette journée puisque sur la vingtaine d'enfants de 4 à 12 ans que compte le village ils étaient plus d'une quinzaine à y avoir participé! Pique-nique, balade et chasse aux trésors étaient au programme de la journée.

Les petits et les grands se sont sacrément bien amusés! Gros travail de préparation aussi, pour le bivouac, avec feu de camp, chasse au trésor avec les "wizards" (petits lutins de la forêt). Bravo et merci encore aux militants toujours aussi motivés du Comité des fêtes!



Au programme du COMITE DES FETES

● Création d'une section d'aéromodélisme.

Une réunion est prévue à ce sujet vers la mi-mai.

● RANDONNEE PEDESTRE, EQUESTRE et CYCLISTE du 12 MAI.

Les amoureux de la nature sont invités à participer à la 2ème randonnée pédestre, équestre et cycliste du Comité des Fêtes d'Ugny le Gay.

Rendez-vous à 10 heures sur la place des Fêtes.

Renseignements et inscriptions à la Mairie d'Ugny le Gay aux heures de permanence.